

L'Agence Nationale de L'Habitat (ANAH) a alloué au département de la Dordogne des crédits complémentaires d'ici la fin de l'année 2016 pour aider les propriétaires à rénover leur logement.

Dotation initiale Anah : 4 740 019 €

Rallonge attribuée : 2 088 982 € soit près de 6,8 Millions d'€

Dotation initiale Fart (bonus « rénovation énergétique ») : 916 580 €

Rallonge attribuée : 486 484 € soit près de 1,4 Millions d'€

Dossiers à déposer en octobre et novembre auprès de la Délégation locale de de l'Anah : Direction Départementale des Territoires – Cité Administrative à Périgueux

Pour plus de renseignements, vous pouvez également contacter le service Habitat à l'agglomération : 05.53.35.66.40 ou Soliha (ex Pact Dordogne) au 05.53.06.81.20